

1. Texte et Discours

Cette recherche articule les notions clés qui s'offrent à l'analyse du discours et animent sa dynamique.

Plan

Preliminaires

1. Texte et Discours

2. Contexte

3. Corpus

4. L'AD à travers l'analyse textuelle

Conclusion

Preliminaires

Il est indéniable que l'être humain, de par ses facultés intellectuelles, communique avec ses pairs, particulièrement, par le biais de la langue. Le système sémiotique que représente la langue (les langues) est un moyen d'expression, de communication, dont les catégories et les fonctions répondent à des mécanismes ainsi qu'à des modèles constants élaborés dans ou par les cultures. La signification et la production du discours – en tant que procès – s'inscrivent au cœur de ce système sémiotique.

Une analyse des discours appuyée sur les données descriptives de la linguistique textuelle a pour objet la description de la dynamique des mouvements discursifs. C'est dire qu'elle a pour objet la description de la complexité tant des mouvements de reprises-répétitions à l'identique que des reprises-reformulations avec déplacement de sens (intratextuelles) ou encore des mouvements de reprises-répétitions et reformulations du discours de l'autre (intertextuelles). Nous nous proposons de décrire ce que nous nommerons, dans la perspective du concept saussurien de "valeur", autant des- différentiels intratextuels que des différentiels intertextuels.

Cette discipline, l'analyse de discours, en l'occurrence, fait appel également à d'autres sciences humaines dont la fonction interprétative est évidente.

Il ne s'agit pas pour nous de revenir, sur les problèmes des définitions mais de reprendre les différents résultats enregistrés sur le plan théorique, et d'aborder surtout des thématiques, des champs de recherche originaux, de prendre en charge également des situations énonciatives, des corpus ou des cas pratiques. La réflexion peut porter autant, sur le fonctionnement des différentes manifestations du sens et d'en dégager les multiples structures sémio-narratives qui composent le discours dans son extension.

1. Texte et Discours

Nous voulons ouvrir notre travail sur le débat qui réunit *texte* et *discours*. Ce qui les différencie et peut même les conduire dans une perspective méthodologique, à s'opposer. En effet, nombreux sont les linguistes qui considèrent *texte* et *discours* comme deux objets d'investigation distincts, ayant leur propre méthodologie et leurs propres outils d'analyse.

Dans la perception Harrissienne : le *texte* s'assimile au *discours*, ce qui ôte d'une part le statut philologique du texte ; et d'autre part, réduit le discours à n'être qu'une étendue de plusieurs phrases ou propositions (cf. H.Kamp, N. Asher).

A cette conception macrosyntaxique du discours succédera la proposition aux contours idéologiques de l'Ecole française d'Analyse du discours (Cf. Pêcheux : (1990 [1969], p. 118) qui explicite l'opposition Texte/discours en stipulant «qu'il existe dans les mécanismes de toute formation sociale des règles de projection établissant les rapports entre les *situations* (objectivement définissables) et les *positions* (représentations de ces situations) ». Ces règles font écho avec la théorie léniniste du *reflet* synthèse de détermination du social sur l'individuel, ce qui expliquerait que l'énonciation manifeste la détermination de l'individu socialement ancré sur ses productions linguistiques. La notion même de position chez Pêcheux assimile *position de classe* et *position de parole*.

Pour Pêcheux et Fuchs la caractérisation du sens textuel dépend d'une instance politique considérée comme une superstructure idéologique dominant la formation sociale. Elle n'appartient pas à la sémantique. Le Discours se définit comme la somme d'un Énoncé et d'une Énonciation perçue en tant que situation de communication.

Le texte est écarté, considéré comme inopérant, se verra substituer les concepts d'énoncé et de discours. Ainsi Viala accentue l'affront fait au texte en disant *Discours plutôt que texte* (cf. Viala, 1999 : 15). Mainguenau le schématisera en 1975 en définissant le texte comme sorte d'énoncé. Charaudeau (1973, p. 28) synthétisait déjà ainsi l'opposition *énoncé/discours*.

Charaudeau reconsidère cette frontière qui sépare les notions de *discours* et *texte*. Pour lui, le *texte* est « un résultat toujours singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de production particulières. Chaque texte se trouve donc traversé par plusieurs discours qui s'attachent, chacun, à des genres ou à des situations différentes. Par exemple, le genre politique peut être traversé par un discours didactique ou par un discours humoristique » (1988, p. 69).

La notion de discours est apparentée à celle du genre. Ce qui jette un flou sur les deux notions. Les recherches actuelles insistent sur l'opposition discours / texte :

Un discours est une production linguistique formant avec ses conditions de production socio-idéologiques un tout accessible à la description.

Il convient de distinguer le discours du texte (objet empirique et tout à la fois objet de la réception) » (Théories de linguistiques textuelles J-M. Adam, 1990)

Le *texte* serait alors un *énoncé* qui peut s'actualiser en *discours*. Autrement dit, le texte pourrait être considéré comme un produit, (du côté de la langue) et non comme un processus. Des propos que l'on retrouvait déjà dans les analyses de Greimas et de Courtés (1979, p. 389)

Le texte préexisterait donc à l'énonciation qui va le transformer en discours ? Ce statut *d'avant-et d'après* ne répond, selon nous, qu'à des besoins de modélisations théoriques. L'opposition texte/discours sert à créer un espace d'étude propre à la sémiotique discursive et autonome à l'égard de la sémantique textuelle.

2. Le contexte

Le contexte est constituant, c'est tout le texte. Le contexte projette la spécificité herméneutique de l'objet linguistique, qui, sans sa prise en considération, réduit le texte à n'être qu'une chaîne de caractères.

Dans l'opposition *texte / discours*, le contexte se réduit à la situation de communication : c'est là un héritage du positivisme logique, comme en témoigne la levée progressive des frontières entre l'Analyse du discours et la pragmatique. En effet, le contexte linguistique n'est pas nécessairement pris en compte : le texte est conçu comme une dimension du langage plutôt qu'un élément d'un corpus où il

prend son sens. C'est sans doute pourquoi les deux mots *texte* et *discours* demeurent au singulier ; on reste ainsi dans des propriétés abstraites, alors même qu'une typologie des textes, des genres et des discours s'avère déterminante pour la suite des travaux d'analyse.

Cependant les successeurs de la théorie saussurienne, et notamment Hjelmslev, ont insisté sur le caractère indéfectible des plans du langage : les unités de l'expression sont identifiables par des parcours interprétatifs qui mettent évidemment en jeu des contenus.

Dans l'Analyse du discours, le discours se retrouve relié à l'énonciation et le texte à l'énoncé, si bien que le texte peut se définir comme du discours décontextualisé, l'activité du linguiste devra alors remonter du texte vers le discours, et à ses "conditions de production" en localisant les "indices" et "marques" de l'énonciation.

A la fin du parcours génératif greimassien, le texte était devenu une manifestation "de surface", ce qui pousse des chercheurs comme Rastier à dire que « rien n'est plus "profond" que le texte ». Il compare le texte à la peau d'un être humain ; le point en commun serait leur sensibilité. Rastier utilisera les notions de textes et de discours au pluriel pour les situer au même niveau ontologique : par exemple, le discours littéraire est fait de tous les textes littéraires ; le texte littéraire n'est pas considéré comme l'énoncé produit par le discours littéraire, et l'étude de ce discours n'est pas censée expliquer les textes qui en relèvent.

Ici se pose un problème d'interdisciplinarité et il conviendrait d'éclaircir le rapport de l'Analyse du discours à la linguistique et à l'histoire ; le rapport de la sémiotique (et de la "sémio-linguistique") à la linguistique ; de la socio-sémiotique à la sociologie ; de la psycho-sémiotique avec la psychologie clinique, etc. Il est nécessaire de concevoir des passerelles entre les disciplines qui verront dans l'objet étudié des spécificités multiples.

La correspondance des deux univers texte/discours n'est réalisable qu'à la seule condition de les considérer comme deux objets dont l'analyse nécessite des démarches différentes mais complémentaires. Pour nous, l'analyse du discours se définit comme un acte saisi dans la sphère spatio-temporelle et qui propose de multiples interactions discursives. Aussi, quand il s'agit d'analyser un discours, il est nécessaire de prendre en compte ses composantes : (-Sujet parlant -Situation d'énonciation -Une sphère spatio-temporelle). Ces composantes sont analysées dans leurs diverses combinaisons ; ainsi, on parlera du rapport narrateur à narrateur au même titre que celui d'auteur à lecteur. On parlera aussi bien de stratégies discursives issues des différents foisonnements énonciatifs que de schéma d'énonciation même si celui-ci intègre des instances extérieures au texte.

3. Corpus

La constitution d'un corpus en AD soulève la question de sa contextualisation, question qui nous permettra de confronter les notions de contexte et d'interdiscours, et de nous interroger d'une part sur la « clôture » du corpus et d'autre part sur les extérieurs du texte.

L'AD favorise deux démarches de constitution de corpus.

1. Cadrative, elle part d'un cadre institutionnel et énonciatif et définit le corpus comme partie prenante de ce cadre.

Le corpus cesse de fonctionner dans sa clôture et devient partie prenante dans une institution avérée « définit pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative ». (Maingueneau 1991 : 17, citation de Foucault 1969 : 153)

2. Contextualisante, qui considère le corpus comme l'image d'un contexte saisi sous un certain angle de vue. Cette approche part de la matérialité linguistique et cherche

à la situer par rapport à un genre ou par rapport à un cadre institutionnel et énonciatif.

Signalons que ces approches du corpus ne sont pas antagoniques, elles se rejoignent d'ailleurs au niveau de la contextualisation par rapport à un cadre institutionnel et énonciatif. Dans les travaux de Bakhtine, le cadre générique, ressenti comme plus opératoire, tend à se substituer au cadre institutionnel. En effet, le genre, produit d'une sphère sociale de l'activité humaine (Bakhtine 1984 : 265), constitue un cadre de production et d'interprétation des faits langagiers. C'est alors l'unité générique qui garantit l'unité du corpus tout en permettant la comparaison. Mais encore, le corpus ne tend pas à s'intégrer à un corpus de référence permettant de décrire la langue fonctionnelle (Rastier 2007) mais revendique une contingence contextuelle en tant qu'échantillon d'une pratique langagière.

4. Définir le discours dans l'analyse textuelle :

Posons simplement la question de la place des sciences du texte dans l'analyse de discours, alors que jusqu'à présent elle n'avait de sens ni pour ceux qui considéraient *texte* et *discours* comme deux termes alternatifs (donc équivalents) pour désigner l'énoncé, exprimant juste deux points de vue différents mais convergents, ni pour ceux qui tendaient à éliminer l'un des deux termes (*texte*) de leur optique, creusant ainsi le *déficit philologique* (Rastier, 2001), le manque empirique constaté dans l'évolution de l'analyse de discours « française ». Le changement de paradigme, d'*Analyse des textes et des discours* vers *Analyse textuelle des discours* est donc emblématique.

Parmi les multiples voies par lesquelles l'AD ouvre l'espace du texte, il n'en est pas de plus éclairante que celle de la dialectique de l'*archive*, des *bases* et des *corpus*. Si l'archive doit être l'une des deux matérialités du discours (avec d'autre part la langue), bien qu'elle ne soit pas *l'ensemble des textes qu'une société a laissés*, elle se définit bien comme un ensemble de *dispositifs* textuels destinés à une *mise en ordre* et soumis à un questionnement d'*autorité*. Surtout, l'un des grands axes de la praxis AD consiste précisément dans le programme de *lire l'archive*, sur lequel nous reviendrons bientôt. Mais l'archive ainsi entendue s'oppose aussi, et plus radicalement, aux archives telles que les institutions les entretiennent et telles que l'ère numérique les systématise.

L'archive est un concept opératoire évoquant la matérialité discursive, les archives, qui sont aujourd'hui à nommer *bases*, sont des recueils de textes et leur ensemble forme bien, potentiellement, celui de *l'ensemble des textes* qu'une société génère (y compris dans les processus d'enquêtes et d'interviewes, par leur *enregistrement*). C'est dans ces bases de textes que nous allons découper et regrouper des *corpus*, et conversement c'est aussi dans la construction des corpus que nous faisons saillir et changer les propriétés des bases, c'est-à-dire fondamentalement, la configuration des textes.

C'est ce qu'on peut espérer formaliser plus systématiquement qu'à l'âge de l'imprimé, dans l'ère numérique.

Conclusion

L'analyse de discours est devenue une discipline interprétative. Ni programme, ni méthode, elle demeure comme une problématique. Par un processus à la limite infini, elle invite à construire des objets discursifs dans une triple tension entre la systématisme de la langue, l'historicité et l'interdiscursivité. Au bout du trajet, il y a une place pour le sujet, mais le discours résiste à la subjectivisation.

Bibliographie

- Adam J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Adam J.-M. (2006). « Autour du concept de texte. Pour un dialogue des disciplines de l'analyse des données textuelles », *Lexicometrica – actes JADT'2006*, Viprey J.M. (éd.), consultables en ligne à l'adresse : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/index.htm>
- ADAM, J.-M. 1990. *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
- ADAM, J.-M. 1990. *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
- ADAM, J.-M. 1992. *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Authier-Revuz J. (2001). « Le discours rapporté », in Thomassone R. (éd.) *Une langue, le français*. Paris : Hachette, 192-201.
- Bakhtine M. (1984 [1934]). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Beaugrande R. de, Dressler W. (1981). *Introduction to Text Linguistics*. London / New York : Longman.
- CHARAUDEAU, P. 1983. *Langage et discours*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Charolles M. (1989). « Coherence as a Principle in the Regulation of Discursive Production », in Heydrich W., Neubauer, F., Petöfi, J. S., Sözer, E. (eds.), *Connexity and Coherence. Analysis of Text and Discourse*. Berlin : de Gruyter, 3-15.
- Charolles M. (1995). « Cohérence, pertinence et intégration conceptuelle », in Lane Ph. (éd.), *Des discours aux textes : modèles et analyses*. Rouen : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 39-74.
- Cislaru G. (2008). « L'intersubjectivation comme source de sens : expression et description de la peur dans les écrits de signalement », *Les Carnets du Cediscor* 10 : 117-136.
- GREIMAS, A. J. & COURTÉS, J. 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GUESPIN, L. 1971. Problématique des travaux sur le discours politique, *Langages*, 23, pp. 3-24.
- MAINGUENEAU, D. 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU, D. 1991. *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. 1995. « Présentation », *Langages*, 117, pp. 5-11
- MAINGUENEAU, D. 1996. *L'analyse du discours en France aujourd'hui*, Moirand, S. (éd.), pp. 8-15.
- PÊCHEUX, M. 1990. *L'inquiétude du discours*, Paris, Editions des Cendres [éd. D. Maldidier].
- PÊCHEUX, M. et Fuchs, C. 1975. « Mise au point et perspective à propos de l'analyse du discours », *Langages*, 37, pp. 7-80.
- VIALA, A. 1999. « Pour une grammaire du discours : l'"ordre oratoire" face à la *praelectio*, une occasion manquée », *Langue française*, 121, pp. 11-25.